



Washington va-t-il se déclarer en guerre ouverte contre Assad?

Par [Oscar Fortin](#)

Mondialisation.ca, 19 juin 2016

[Humanisme](#) 17 juin 2016

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

[Telesurtv.net](#), site vénézuélien d'information, nous apprend que John Kerry prend au sérieux la pétition de 50 hauts fonctionnaires étasuniens qui demandent d'attaquer directement le gouvernement syrien. Ces derniers considèrent que la prise de contrôle de l'État syrien faciliterait la lutte contre le terrorisme.

« Les fonctionnaires diplomatiques, lesquels, selon [RT](#), sont responsables de la politique extérieure de Washington, argumentent dans leur mémorandum interne qu'un changement de gouvernement par la voie de l'action militaire serait l'unique manière de vaincre le groupe islamique autoproclamé État islamique o Daesh. » (Traduction de l'auteur)

Cette déclaration prend un sens tout particulier dans le contexte de la présence militaire et légitime de la Russie, de l'Iran et d'autres alliés en appui au gouvernement syrien dans sa lutte contre le terrorisme et ceux qui le rendent possible. S'agit-il d'une reconnaissance par Washington d'un échec de sa politique de lutte contre l'État islamique ou une façon d'obliger les alliés de la Syrie dans la lutte contre le terrorisme à se positionner par rapport à une guerre contre les États-Unis ? Jusqu'à maintenant, la Russie a justifié sa présence en Syrie par la lutte contre le terrorisme en appui aux efforts du gouvernement de Bachar El Assad d'en finir avec cette plaie. La Russie a toujours maintenu cette version sans jamais affirmer que c'était également pour défendre le président Bachar El Assad et son régime. Elle a toutefois reconnu et affirmé à plusieurs reprises que la Syrie était un État de droit et qu'il appartenait au peuple de décider de ses représentants et de son régime politique,

Si l'hypothèse se confirme d'une déclaration de guerre ouverte contre le gouvernement syrien, la Russie devra, cette fois, se positionner clairement par rapport à son appui à l'État syrien et par rapport à l'acte de guerres des États-Unis contre le gouvernement syrien. De toute évidence, l'initiative de Washington, si elle se réalisait, serait perçue par le droit international comme un acte terroriste d'un État contre un gouvernement légitime et reconnu par les Nations Unies. Sous cet angle, la Russie pourrait tout simplement maintenir sa position actuelle de lutte contre le terrorisme dont, cette fois, feraient ouvertement partie les États-Unis en se comportant comme un État terroriste à l'endroit de la Syrie.

Comme on peut s'en rendre compte, les évènements se succèdent rapidement et les principaux acteurs n'auront d'autres choix que de se positionner clairement et sans ambiguïté. Il appartient toujours au peuple syrien de décider de son avenir par les voies démocratiques et constitutionnelles. Ceux qui s'en prennent par la force et la violence

contre des États légitimes et démocratiques ne peuvent être que des terroristes, qu'ils soient d'État ou autres.

Il est tout de même curieux que Washington évoque la lutte contre le terrorisme en se transformant lui-même en État terroriste pour s'emparer de la Syrie.

Une histoire à suivre

Oscar Fortin
Le 17 juin 2016

La source originale de cet article est [Humanisme](#)
Copyright © [Oscar Fortin](#), [Humanisme](#), 2016

Articles Par : [Oscar Fortin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca